



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 OCTOBRE 2017

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Ingrid LAVOREL ? Jean-Pierre VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Grégory FOL, Maurice VIOUD, Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET ? Sébastien DESBIEZ-PIAT.

Excusés : Marc VUAGNAT, Agnès HUYTON, Stéphanie MUHLEMATTER.

Secrétaire de séance : Grégory FOL.

Le compte-rendu de la réunion du 03 août 2017 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire donne lecture d'une lettre d'une personne de passage félicitant la commune pour l'entretien et la propreté du cimetière.

1. Travaux d'agrandissement de l'école : avant-projet définitif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve l'avant-projet définitif des travaux d'extension de l'école qui comprend la création de 3 nouvelles classes, l'agrandissement du restaurant scolaire et la création d'un préau pour un coût estimé à 735 800 € HT soit 882 960 € TTC,
- et autorise Mme le Maire à signer au nom de la commune tous les actes destinés à assurer l'exécution de ce marché et à solliciter toutes autorisations administratives notamment l'obtention d'un permis de construire.

2. Travaux d'agrandissement de l'école : demande de subvention au titre de la DETR.

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) est destinée à soutenir les projets d'investissement structurants des petites communes situées en milieu rural. Elle permet de financer des projets d'investissements dans le domaine économique, social, environnemental, touristique et les projets favorisant le développement des services publics en milieu rural.

Les travaux d'agrandissement de l'école et du restaurant scolaire entrent dans les catégories prioritaires susceptibles de bénéficier de cette aide.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une aide au titre de la DETR à hauteur de 50 % et adopte le plan de financement suivant :

Dépenses totales y compris études et honoraires : 835 195 € HT

PLAN DE FINANCEMENT		
Subvention	DETR	417 597 €
	FDDT	107 000 €
Commune de SAVIGNY	Autofinancement	310 598 €
	<i>Dont emprunt</i>	300 000 €
	TOTAL	835 195 €

3. Acquisition de parcelles Impasse du Poirchet.

Depuis des années, la commune de Savigny déneige un chemin privé, impasse du Poirchet sur lequel se trouvent les réseaux d'eau potable et d'assainissement. Afin de régulariser cette situation et vu l'accord des propriétaires, le Conseil Municipal décidé d'acquérir ce chemin à titre gracieux les frais notariés restant à la charge de la commune.

4. Achat d'un véhicule utilitaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir un véhicule utilitaire neuf avec options (kit sécurité incendie, aménagement intérieur, triflash, bandes de sécurité, attelage, pneus hiver etc...) au prix de 13 119,20 € HT soit 15 666,09 € TTC auprès de l'UGAP.

5. Communauté de Communes du Genevois : approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées, transfert des zones d'activités dans le cadre de la compétence développement économique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 10 juillet 2017 et autorise Mme le Maire à signer tout document y afférent.

6. Communauté de Communes du Genevois : modification des statuts.

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes du Genevois portant sur plusieurs points à savoir :

1. Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Le projet de statuts modifiés intègre la nouvelle compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), en définit son périmètre et prévoit la possibilité pour la CCG d'instaurer la taxe dans la limite d'un plafond fixé à 40 € par habitant.

2. Assainissement et eaux pluviales

Afin que la CCG n'exerce la compétence eaux pluviales qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, il convient de basculer la compétence assainissement en compétence facultative et non pas optionnelle.

3. PCAET, protection de l'environnement et biodiversité

Les interventions de la CCG se renforçant et/ou se précisant dans ces domaines respectifs (obligation d'élaborer un PCAET, accompagnement des initiatives liées à l'énergie citoyenne, aux projets de méthanisation, actions dans le domaine de la préservation de la biodiversité et suites du contrat corridors), il convient de compléter les statuts sur ces points.

4. Voirie dans les ZAE transférées

Dans un objectif de clarification, un complément aux statuts est apporté en vue de transférer la voirie d'intérêt communautaire inhérente aux zones transférées, afin d'en permettre l'entretien par la Communauté de communes.

7. Communauté de Communes du Genevois : conditions de valorisation patrimoniales des terrains du domaine privé des communes à commercialiser suite au transfert de compétence des ZAE

La Communauté de communes a repris, au 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la compétence « développement économique », la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités économiques. Dans le cadre de ce transfert de compétences, il serait nécessaire pour la CCG d'acheter 3 parcelles aux Communes de Neydens, de Vulbens et de Viry.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les conditions du transfert en pleine propriété des parcelles B 1684, ZL 0127 et B 0651 situées dans les ZAE aux conditions telles que décidées par le Conseil Communautaire soit :

Commune propriétaire	N° parcelle	Surface	Prix total HT
Neydens	B 1684	446 m ²	6 690 €
Vulbens	ZL 0127	22 434 m ²	336 510 €
Viry	B 0651	232 m ²	3 480 €

8. Informations Diverses.

1) Urbanisme

La commission Urbanisme a examiné les dossiers d'urbanisme suivants :

- Permis de Construire déposé par M. RIBEIRO DA CUNHA pour la construction d'un auvent à Murcier.
- Permis de Construire déposé par Mme COUITTI, M. LORIUS et Mme BENOIT pour la construction d'une maison jumelée au Chef-lieu.
- Permis de Construire déposé par Mme Alexandra VIOUD pour la construction d'un abri bois Les Chavannes.
- Déclaration Préalable déposée par M. René GIREL pour la construction d'un abri de jardin à Nyoux.
- Déclaration Préalable déposée par Mme POSPIESNY pour la création de 2 armoires sous toiture, un bucher à appentis et un portail à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par Mme Nathalie MORY pour la construction d'un auvent à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. Ian ANTHONY pour la pose d'une piscine hors-sol au Chef-lieu.
- Déclaration Préalable déposée par M. André CHAUTEMPS pour la construction d'un abri bois au Chef-lieu.
- Déclaration Préalable déposée par M. Christian BURNIER pour la pose d'une clôture (muret) à Nyoux.
- Déclaration Préalable déposée par M. Jean-Yves ROY pour la réfection d'une toiture, suppression d'une cheminée et la pose d'une fenêtre de toit au Chef-lieu.
- Certificat d'urbanisme opérationnel déposé par Me Philippe CHATAGNIER pour les parcelles B 2099, B 2019, B 2105 Chez Borgeat
- Certificat d'urbanisme opérationnel déposé par Me Philippe CHATAGNIER pour la parcelle A 472 à Murcier.

2) Intercommunalité.

- **MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie)** : la commune de Vulbens mène une étude afin d'implanter ce type de structure sur son territoire. Une enquête sera donc réalisée prochainement sur tout le territoire du Vuache, Mme Alice MUHLEMATTER a été désignée pour réaliser cette enquête auprès de 5 familles de plus de 70 ans tirées au sort.
- **La Maison Pluriprofessionnelle de Santé** sera construite sur la commune de Valleiry et concernera les communes de Valleiry, Savigny, Chevrier, Vulbens, Dingy en Vuache, Chênex, Vers, Jonzier-Epagny, Viry. Suite à un appel à concours, 3 bureaux d'architectes ont été retenus afin de présenter un projet.

☞ Les actions menées par le **Syndicat Intercommunal du Vuache** sont les suivantes :

- Aménagement d'un parking pour promeneur à Cessens,
- Chasse aux papillons nocturnes à Chaumont,
- Installation d'une trentaine de brebis sur le biotope protégé du Crêt de Puits à Viry,
- Débat sur la gestion des milieux aquatiques et des zones humides,
- Attentions portées sur la pyrale du buis, petit papillon invasif, dont la chenille est responsable de dégâts très importants dans le Vuache,
- Exposition itinérante sur « *La pomme dans l'Histoire & histoires de pommes* » qui se tiendra à Savigny les 26 et 27 janvier 2018,
- Présentation de la demande de la commune de Savigny pour installer une table d'orientation sur le parvis de la mairie,
- Exposé de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie (LPO74) sur le suivi de la migration au Défilé de l'Écluse.

La commune de Savigny a commandé des vieilles espèces d'arbres fruitiers afin de créer des zones d'ombres et habiller les talus près des aires de jeux.

- **CCG : la Commission Mobilité** a lancé l'opération « l'école, j'y vais autrement » qui a rencontré un vif succès, une deuxième journée sera organisée en mai.

- **SIVU des Ecoles :**

- Plus de 200 élèves fréquentent le RPI de Jonzier et Savigny.
- Le SIVU s'est doté d'un logiciel afin de permettre aux familles d'inscrire par le biais d'une plateforme internet leurs enfants aux services périscolaires.
- Une aide financière a été accordée pour une classe de neige.
- Depuis le 1^{er} septembre 2017, la société SHCB livre les repas aux restaurants scolaires de Savigny et de Jonzier.
- Les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) connaissent un taux de fréquentation satisfaisant.
- Une enquête a été initiée auprès des parents et enseignants pour le retour ou non à la semaine des 4 jours.
- A Savigny, l'équipe enseignante a mise en place la méthode ALVAREZ pour les PS, MS et GS.
- L'avant-projet définitif des travaux d'agrandissement de l'école a été réalisé en concertation avec l'équipe enseignante et une ATSEM.

3) Divers.

- Une réflexion est engagée avec la Communauté de Communes et le Sidéfage afin d'installer un nouvel emplacement pour **conteneurs semi-enterrés** à ordures ménagères et à tri sélectif sur le parking de la salle communale, et, déplacer ainsi celui existant dans un autre hameau.

- L'entreprise SER SEMINE est intervenue sur l'ensemble de la commune pour réaliser divers **travaux de réfection de voirie**.

- Les résultats des **analyses radar** font apparaître des non respects de limitation vitesse au hameau de Murcier, les Chavannes et Nyoux (vitesse moyenne de + de 60 km/h, avec des vitesses maximum de 130 à 90 km/h). Seul le hameau d'Olliet connaît une vitesse moyenne de 40 km/heures avec un excès à 73 km/h.

- **Agents techniques :**

Monsieur Laurent BEAUD a fait valoir ses droits pour un départ à la retraite au 1^{er} janvier 2018. Il sera remplacé par Monsieur Pierre CHAUMONTET qui a suivi plusieurs formations : Zéro pesticide, gestion des rivières et gestion des plantes invasives, CACES (pour conduite d'engin de chantier mobile type mini pelle), formation continue obligatoire en relation avec la FIMO (formation initiale minimale obligatoire pour tout chauffeur poids lourd).

Un nouvel agent sera recruté pour travailler à mi-temps à Savigny et à mi-temps à Jonzier. Une offre d'emploi a été publiée et une dizaine de candidatures ont été reçues. Quatre personnes ont été retenues pour un entretien d'embauche.

- **Logements SEMCODA « Les Jardins du Château »** : les constructions réalisées par la Société CAPELLI comprennent 16 logements aidés dont 15 de type PLS et 1 de type PLAI qui seront gérés par la SEMCODA. Il s'agit de T4 et T3. La commission d'attribution s'est réunie le jeudi 19 octobre et la commune de Savigny a pu proposer des candidats. La maison individuelle a été vendue par la Société CAPELLI à un particulier.
- Le **marché hebdomadaire** du vendredi soir compte un nouveau primeur.
- Mme le Maire a répondu à une enquête nationale relative aux **difficultés de connexion internet et de téléphonie mobile** sur le territoire communal.
- **Abri bus** : Plusieurs familles de Murcier réclament l'installation d'un abri bus en bas du hameau de Murcier. Une réponse leur a été transmise en leur stipulant l'impossibilité de multiplier les arrêts des élèves, ces derniers quittant leur domicile très tôt le matin.
Mme le Maire rappelle que le coût de l'aménagement de l'arrêt de bus au hameau des Chavannes s'est élevé à 13 0898 € TTC avec une aide de l'Etat au titre des amendes de police (2 421 €), une aide de le CCG (4 000 €) et une récupération d'une partie de la TVA (1790 €). La somme restante à la charge de la commune s'élève donc à 4 887 €.
- **Plan Local d'Urbanisme** : la commission travaille sur le règlement. Les personnes publiques associées sont conviées le 14 novembre 2017 afin de prendre connaissance du futur PLU. Une réunion publique de présentation suivra.
- **Savigny de France** : le Conseil d'administration se tiendra le 18 novembre avec tous les maires et délégués de chaque Savigny de France et de Suisse.
- En 2011, un groupe de jeunes a créé une association afin d'organiser la fête de la musique et souhaite maintenant y mettre un terme. Le bénéfice de 3680 €, récolté durant ces 5 années, ira à l'**Association du Syndrome de William Rhône Alpes**.
- Un groupe de marcheurs a été reçu dans la salle communale. Ces marcheurs empruntent le sentier international **"Sur les pas des Huguenots"** qui passe par Savigny et qui suit au plus près le tracé historique de l'exil des huguenots suite à la révocation de l'édit de Nantes.
- L'attribution des **coupes de bois** aura lieu le 20 octobre.
- Le 11 novembre à 11 heures devant le monument aux morts aura lieu la commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale.
- Mme le Maire et certains adjoints se rendront les 21, 22 et 23 novembre au congrès des Maires de France à Paris.
- Le repas des aînés de fin d'année sera organisé le 26 novembre.

Le Maire,
Béatrice FOL.



